

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

Département du DOUBS (25)

Canton de BESANCON 3

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**COMMUNE DE CHATILLON LE DUC****Séance du 30 mars 2023****Nombre de conseillers**

- En exercice : 19
- Présents : 14
- Représentés : 5
- Absents : 5

La convocation du Conseil Municipal a été faite le : 21 mars 2023

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 31 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 30 mars,

Le Conseil Municipal de Châtillon-le-Duc, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du conseil municipal, sous la présidence de Mme Catherine BOTTERON, Maire.

Mme Catherine BOTTERON a procédé à l'appel des conseillers municipaux.

Présents : Mmes Catherine BOTTERON, Agathe HENRIET, Annie POIGNAND, Marie-Christine BERTRAND, Nicole GRANDFOND, Sylviane TRAVAGLINI, Stéphanie DULAC, Séverine PUTOT, Mrs Daniel BARTHOD, Pierre MONTRICHARD, Dorian MAZIER, Philippe PRENEL, Christophe MAILLARDET, Renaud COLSON

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Procurations : M. Simon DUGAS donne pouvoir à M. Daniel BARTHOD, Mme Laëticia MOUCHET donne pouvoir à Mme Catherine BOTTERON, Mme Yasmina CATTIN donne pouvoir à Mme Agathe HENRIET, M. Fabien PELLETIER a donné pouvoir à Mme Annie POIGNAND, M. Jean-Pierre VALLAR donne pouvoir à Mme Sylviane TRAVAGLINI Jean Pierre VALLAR a donné procuration à Silvine TRAVAGLINI jusqu'à son arrivée à 21h30.

Absent excusé :

- **Délibération 2022-20 : subventions 2023 aux associations**

Vu le CGCT,

Considérant l'avis favorable de la commission « finances » du 13 mars 2023,

Il est proposé l'attribution des subventions aux associations suivantes :

	Subventions 2023
Mat et Prim pour écoles (Subvention fonctionnement)	300 €
Avalfort – valorisation fortification du Gd Besançon	150 €
Les Dimanches d'Avril - Serge Blois - Festival de musique	400 €
Association la ronde de l'espoir (en partenariat avec Ligue Cancer)	300 €
Secours catholique (antenne Pouilley Les Vignes)	300 €
AC 2000 - VTT Dame Blanche	500 €
AC 2000 Subvention de fonctionnement	3 000 €
Football club Chatillon Devecey	600 €
Amicale cycliste bisontine - Course cycliste Vincent Jacquet	400 €
Banque alimentaire	500 €
USEP	
Comité des fêtes	300 €
Maison des familles de FC - CHRU Minjot (0,20€ / hab.)	400 €
Association ELA (opération au collège)	
Réserve non affectée	900 €
Total	8 050 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité des membres présents et représentés :

Catherine BOTTERON



Envoyé en préfecture le 31/03/2023

Reçu en préfecture le 31/03/2023

Publié le



ID : 025-212501332-20230330-DELIB202320-DE

- **DECIDE l'attribution des subventions 2023 aux associations comme stipulé dans le tableau ci-dessus**

Votants : 19

Pour : 18

Contre :

Abstention : 1